

EUROMASTER FRANCE	CHRONOTACHYGRAPHE	FO TAC 23 - Annexe 26/08/2025
	Attestation de Contrôle du Limiteur de Vitesse	

N° d'intervention : 3937

Échéance de validité de la présente attestation : 07-07-2027

Je soussigné(e),

Station agréée chronotachygraphe : EUROMASTER FRANCE

Vérificateur : HENRYON Maxime

Adresse : 30, rue des Champs Plans 74800 ST PIERRE EN FAUCIGNY

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 80 km/h.

Véhicule :

- Marque : DAF
- Catégorie du véhicule : N3
- Numéro de série : XLRAE75PC0E956531
- Immatriculation : CL-286-ZV

Fait le : 08-07-2026

Lieu : ST PIERRE EN FAUCIGNY

Signature :

